

Extrait du procès-verbal

Séance du : 4 octobre 2021
 Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER
 Rapport sur : Préavis N° 2021/5
 Rapporteur : M. Yves FELIX

LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

vu le préavis N°2021/5 concernant « les crédits supplémentaires 1ère série au budget 2021 »,
oui les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

1. d'octroyer au Service de l'administration générale et relations extérieures un crédit supplémentaire de CHF 95'000.- entièrement compensé comme suit :

110.3012.00 – Salaire pers. auxiliaire	CHF	95'000.-
<i>Compensé par :</i>		
110.3011.00 – Traitements	CHF	-95'000.-
130.4361.00 – Remboursement de traitements	CHF	-95'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

2. d'octroyer au Service Informatique et Population un crédit supplémentaire de CHF 203'000.- entièrement compensé comme suit :

800.3157.00 – Entretien matériel et logiciels informatique INF	CHF	203'000.-
<i>Compensé par :</i>		
190.3157.00 – Entretien matériel et logiciel informatique	CHF	-95'000.-
191.3157.00 – Entretien matériel informatique	CHF	-108'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

3. d'octroyer au Service Enfance, logement et cohésion sociale un crédit supplémentaire de CHF 100'000.- entièrement compensé comme suit :

765.3012.00 (UAPE Grand T'Etraz) – Salaire pers. auxiliaire	CHF	100'000.-
<i>Compensé par :</i>		
765.3011.00 – Traitements	CHF	-100'000.-
130.4361.00 – Remboursement de traitements	CHF	-100'000.-
Effet "net" du crédit	CHF	0.-

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 5 octobre 2021.

l'attestent

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON

La Présidente :



La Secrétaire :